

Réf: Dossier N° 118840

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOUAME KOLHIA COMPANY » en abrégé « KKC COMPANY »

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan - Yopougon Toits  
Rouges, Lot 4663, Ilot 460

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOUAME KOLHIA COMPANY » en abrégé « KKC COMPANY »

Objet : Consultance, Etude, Conception, Génie civil et Bâtiment, Commerce général, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Abidjan - Yopougon Toits  
Rouges, Lot 4663, Ilot 460

Dirigeant(s) : M KOUAME KOLHIA ARSÈNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03535 du 28/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27924/GTCA/RC/2022 du 28/06/2022

